

Notice de protection des données personnelles

La Compagnie d'assurance Neuflize Vie (ci-après « Neuflize Vie » ou « la Compagnie ») apporte le plus grand soin à la gestion et à la protection de vos données personnelles.

Cette notice a vocation à vous informer sur la manière dont la Compagnie collecte, utilise, traite et transmet vos données personnelles lorsque vous investissez dans nos produits d'assurance ou de capitalisation, ou lorsque vous utilisez nos sites. Le cas échéant, des informations complémentaires vous seront fournies par le biais de mentions écrites dans nos documents et nos communications.

Nous vous recommandons de prendre le temps de lire ce document. Si vous avez des questions, vous pouvez prendre contact avec votre interlocuteur habituel ou avec notre Délégué à la protection des données dont vous trouverez les coordonnées dans la section 3 « Les informations de contact ».

1. Le responsable de la protection des données personnelles

Cette notice est élaborée et mise à jour par Neuflize Vie agissant soit en tant que responsable de traitement de vos données personnelles soit en tant que responsable de traitement conjoint. Neuflize Vie est une filiale du groupe BNP Paribas Cardif. Pour les besoins du présent document, les termes « nous », « nos » ou « notre » désignent la Compagnie d'assurance Neuflize Vie.

2. Les personnes concernées par cette notice

Cette notice est destinée à toute personne physique en relation, de façon directe ou indirecte, avec Neuflize Vie et dont nous traitons des données personnelles. A titre d'exemple :

- ▶ Les assurés
- ▶ Les adhérents/souscripteurs
- ▶ Les bénéficiaires des contrats d'assurance vie
- ▶ Les payeurs de primes
- ▶ Les visiteurs de notre site internet
- ▶ Les tiers contactant la Compagnie
- ▶ Les mandataires
- ▶ Les représentant légaux, mandataires sociaux, bénéficiaires effectifs, actionnaires et personnes habilitées des personnes morales clientes de Neuflize Vie
- ▶ Les créanciers de l'adhérent/souscripteur
- ▶ Le donateur

Lorsque vous nous fournissez des données personnelles relatives à d'autres personnes, n'oubliez pas de les informer de la communication de leurs données et invitez-les à prendre connaissance de la présente notice.

3. Les informations de contact

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données personnelles de Neuflize Vie en écrivant à l'adresse électronique data.protection@cardif.com ou par courrier postal à l'adresse suivante :

BNP Paribas Cardif - DPO
8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex - France

NB : veuillez mentionner que votre demande concerne Neuflize Vie.

4. Les données personnelles que nous collectons

Une donnée personnelle est toute information qui se rapporte à une personne physique identifiée ou identifiable de façon directe ou indirecte.

Neuflize Vie collecte, utilise et conserve les catégories de données personnelles suivantes :

- ▶ **des données d'identification et de contact** : par exemple copie du passeport ou carte d'identité, genre, nom et prénom, adresses fiscales, postale et électronique, numéro de téléphone, âge, date et lieu de naissance, nationalité, numéro de sécurité sociale...

Notice de protection des données personnelles

- ▶ **des informations relatives à vos situations familiale et professionnelle** : par exemple statut familial, régime matrimonial, nom et prénom du conjoint, profession, rémunération...
- ▶ **des informations économiques, financières, fiscales et bancaires** : par exemple revenus, identifiant fiscal, statut fiscal, pays de résidence, montant du patrimoine, origine du patrimoine, RIB
- ▶ **des données générées par l'utilisation de nos services** : par exemple identifiant de connexion, adresse IP...
- ▶ **des données de santé** pour la gestion de l'option épargne handicap des contrats d'assurance vie (informations figurant sur les documents fournis par l'assuré) ou pour l'exécution de prestations (la nature et les circonstances du sinistre, le taux d'invalidité/incapacité,...)

5. Les sources de données personnelles

Nous collectons les données personnelles directement auprès des personnes physiques mentionnées dans le deuxième paragraphe de cette notice.

Nous collectons également indirectement des données personnelles vous concernant auprès de sources tierces, à savoir :

- ▶ **Nos adhérents/souscripteurs** qui peuvent nous transmettre des informations personnelles sur le bénéficiaire de leur contrat d'assurance vie, leur conjoint, leur mandataire ...
- ▶ **Les courtiers** qui collectent des informations dans le cadre de leur activité de courtage en assurance et qui nous transmettent des informations personnelles vous concernant y compris des informations qui nous permettent de répondre à nos obligations de lutte contre le blanchiment d'argent
- ▶ **Des publications et bases de données** mises à disposition par des autorités ou des tierces parties officielles comme par exemple le Journal Officiel, le Registre du commerce et des sociétés, le Répertoire national d'identification des personnes physiques pour répondre notamment à nos obligations réglementaires sur la connaissance client ou encore sur les contrats en déshérence
- ▶ **Des prestataires spécialisés** dans la fiabilisation et l'enrichissement des données
- ▶ **Des sources publiques** comme la presse écrite ou des sites internet. Ces informations sont collectées dans le cadre de nos obligations de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et pour nos conformer à toute réglementation en matière de sanctions internationales et d'embargos

6. Les finalités des traitements et les fondements juridiques

Nous ne pouvons pas collecter, utiliser et conserver vos données personnelles sans fondement juridique ni finalité (i.e. objectif) préalablement déterminée. Dans le cadre de nos activités, nous nous appuyons, selon le traitement considéré, sur l'un des fondements juridiques suivants prévus par la réglementation : contrat, obligation légale ou réglementaire, intérêt légitime ou consentement.

6.1. La conclusion et l'exécution d'un contrat, y compris la phase précontractuelle

Nous utilisons vos données personnelles pour :

- ▶ **La souscription, la gestion et l'exécution des contrats** (contrat d'assurance vie, contrat de capitalisation, contrat de prestation...) : exécuter les garanties contractuelles, gérer les assurés, les bénéficiaires, les souscripteurs, gérer les contrats, suivre la gestion déléguée, gérer les rentes viagères...
- ▶ **La gestion des sinistres** et des prestations y compris la réassurance La gestion des réclamations et des contentieux ayant pour l'objet l'application du contrat
- ▶ **La gestion des réclamations et des contentieux** ayant pour l'objet l'application du contrat
- ▶ **La gestion des partenaires** : calculer et verser les commissions aux partenaires commerciaux, calculer les frais de gestion financière

Notice de protection des données personnelles

► **La gestion des membres de l'association Hoche Retraite, en co-responsabilité avec Hoche Retraite** : tenir la liste des membres, collecter les cotisations, envoyer des communications réglementaires, créer un identifiant et un mot de passe pour l'accès au site internet dédié, envoyer des invitations aux assemblées générales, envoyer des minutes des assemblées générales, élaborer des statistiques

► **La gestion des conditions tarifaires**

Un refus de votre part de nous transmettre vos données personnelles nous mettra dans l'impossibilité de nous engager ou de poursuivre notre relation contractuelle. De même, tout au long de la vie du contrat qui nous lie, il ne nous est ni possible de supprimer de nos systèmes vos données personnelles qui sont nécessaires à l'exécution dudit contrat ni d'arrêter leur traitement.

6.2. Le respect d'une obligation légale ou réglementaire

Pour nous conformer à des obligations légales et réglementaires, nous devons collecter, analyser, conserver et parfois transmettre vos données personnelles. Nous traitons ainsi vos données personnelles pour atteindre les finalités suivantes :

- **La gestion du contrat** : envoyer les lettres d'informations annuelles, les lettres d'informations trimestrielles, les relevés de réorientation, l'IFU, gérer l'option épargne handicap...
- **La prévention et la détection du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme** : vérifier votre identité et vos informations par rapport aux listes de sanctions internationales, contrôler les opérations réalisées par nos clients, identifier les opérations inhabituelles ou suspectes, identifier les clients politiquement exposés, élaborer des reportings...
- **L'obligation de vigilance** : Nous devons nous former une idée la plus précise possible de votre situation financière afin de tenir compte de tout changement que vous pourriez connaître. Dans ce cadre, nous pourrions être amenés à recueillir auprès de vous des informations sur l'évolution de votre situation ainsi que sur certaines opérations qui nous paraîtraient inhabituelles en raison notamment de leurs modalités, de leurs montants ou de leur caractère exceptionnel au regard de celles traitées jusqu'alors par vous.
- **L'identification, gestion et déclaration des contrats en déshérence** : recenser les contrats inactifs, informer les titulaires (ou les bénéficiaires) des contrats déclarés inactifs, consulter le registre d'identification des personnes physiques (RNIPP) afin de vérifier si l'assuré d'un contrat n'est pas décédé...
- **La recherche des adhérents, souscripteurs, assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance vie qui seraient décédés** : en cas de décès suivi du dénouement du contrat et de la liquidation des capitaux, nous avons une obligation de recherche des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance vie.
- **La gestion des demandes d'exercice de droits relatifs aux données personnelles** : enregistrer et analyser les demandes et y apporter une réponse.
- La gestion des **déclarations réglementaires** comme par exemple :
 - Lutte contre **la fraude et l'évasion fiscale FATCA** (Foreign Account Tax Compliance Act) et CRS (Common Reporting Standard),
 - Recensement des **contrats dont le montant est supérieur à 7500 €** (FICOVIE)
- **La gestion du risque** pour respecter nos obligations de constitution de fonds propres (SOLVABILITE II)
- **La comptabilité** : enregistrer les opérations à des fins comptables, conserver les pièces justificatives telles que vos instructions, enregistrer une piste d'audit, calculer la valeur de la compagnie, effectuer les calculs de fin d'année
- L'élaboration de **statistiques et études actuarielle**.

Vous n'avez pas la possibilité de vous opposer à la collecte de vos données personnelles par Neuflize Vie pour les traitements mentionnés ci-dessus qui sont nécessaires pour permettre à la Compagnie de respecter ses obligations légales.

Notice de protection des données personnelles

► 6.3. La poursuite de nos intérêts légitimes

Nous utilisons vos données personnelles pour servir nos intérêts légitimes, sous réserve de nous assurer au préalable que nos intérêts n'empiètent ni sur les vôtres, ni sur vos libertés et droits fondamentaux. Lorsque Neuflize Vie traite vos données sur la base de son intérêt légitime, vous avez le droit de vous opposer au traitement.

- **Les opérations de communication et de fidélisation des partenaires** : organiser des événements ou autres opérations promotionnelles
- **La qualité de nos services** : améliorer le fonctionnement et l'automatisation de nos processus et de nos outils, notamment en développant et en testant nos applications, utiliser des cookies non soumis à consentement¹, utiliser des solutions de signature électronique pour la gestion des contrats d'assurance vie ou de capitalisation
- **La gestion du courrier** : numérisation des courriers entrants

6.4. Le consentement préalable

Ce consentement est libre et peut être retiré à tout moment.

Nous demandons votre consentement pour l'utilisation des cookies publicitaires ou de mesures d'audience sur notre site web. Nous nous référons à notre politique de cookies pour plus d'informations.

7. Les destinataires de vos données personnelles

Pour atteindre les finalités exposées dans cette notice, il est nécessaire de transmettre vos données à des tiers :

Le Groupe BNP Paribas

Neuflize Vie est une filiale du groupe BNP Paribas Cardif. Des données personnelles peuvent lui être transmises, dans le respect de nos obligations légales et dans la limite des tâches qui lui sont confiées.

Les prestataires de services ou sous-traitants de données personnelles

Nous transmettons vos données personnelles à des prestataires de services informatiques, de services d'impressions, de télécommunication, de stockage et d'archivage, de maintenance informatique... ainsi qu'aux partenaires auxquels nous avons délégué l'exécution des mandats d'arbitrage.

Ces prestataires ont besoin de vos données personnelles pour réaliser et fournir les services que nous leur confions. Ils ont le statut de sous-traitant de données personnelles.

La sous-traitance et l'externalisation de nos services sont soumises à des règles particulières. Nous choisissons ces prestataires avec le plus grand soin et nos contrats de sous-traitance avec eux comportent les clauses nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données transmises. Nous restons pleinement responsables vis-à-vis de vous, même si nous avons recours à ces tiers.

Les tiers agissant pour leur propre compte ou dans le cadre d'une co-responsabilité :

Nous transmettons vos données personnelles à des tiers qui agissent pour leur propre compte ou qui sont en relation de coresponsabilité avec la Compagnie. Ils sont responsables de l'utilisation de vos données et soumis aux mêmes obligations que la Compagnie en matière de protection des données personnelles :

- **L'association Hoche Retraite** (co-responsable de traitement avec Neuflize Vie)
- **La société de gestion** dans le cadre d'un rachat sous forme d'une remise de titres

⁽¹⁾ Pour de plus amples informations sur nos cookies, vous pouvez consulter la politique de cookies sur notre site internet

Notice de protection des données personnelles

► Les réassureurs

► **Les intermédiaires en assurance** : Nous travaillons avec des courtiers qui commercialisent nos contrats. Ces intermédiaires traitent vos données à caractère personnel et ils sont eux-mêmes responsables de cette utilisation donc également soumis aux clauses de sécurisation et de confidentialité des données.

► Les organismes ou les administrations suivantes :

- Administration fiscale : procéder à l'inscription et à la suppression des contrats au fichier FICOVIE, transmettre des informations fiscales pour les clients non-résidents (CRS, CRS Récalcitrant, FATCA, IFU, IFI)

- AGIRA : transmission de données personnelles pour identification des assurés décédés auprès du RNIPP

- Caisse des Dépôts et Consignations : informer et transmettre vos données personnelles pour les comptes et avoirs en déshérence.

- TRACFIN : réaliser les déclarations de soupçons relatifs à des opérations de blanchiment d'argent ou dans le cadre d'un gel des avoirs

► **Les autorités publiques** : Nous devons transmettre vos données aux autorités publiques si nous y sommes contraints dans le cadre d'une demande officielle de ces dernières, comme par exemple une demande de l'administration fiscale, de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, du médiateur, d'un huissier de justice, de la police judiciaire...

► **Les professions réglementées** : Vos données à caractère personnel peuvent être partagées avec des avocats, auxiliaires de justice et officiers ministériels, autorités administratives ou judiciaires saisies d'un litige le cas échéant ou pour permettre à Neuflize Vie d'assurer la défense de ses droits et intérêts, avec des notaires dans le cas de donations et successions, des commissaires aux comptes dans le cadre des contrôles annuels ou d'audits.

► **Autres tiers** : Dans le cadre d'une fusion ou acquisition de tout ou partie de Neuflize Vie par un tiers ou en cas de vente, de cession ou de restructuration, Neuflize Vie peut être amené à transmettre vos données personnelles aux parties participant à l'opération (acheteur, partenaire, conseil...).

8. Traitements des données en dehors de l'Union Européenne

En cas de transferts internationaux depuis l'Espace économique européen (EEE) vers un pays n'appartenant pas à l'EEE, le transfert de vos données personnelles peut avoir lieu sur la base d'une décision rendue par la Commission européenne, lorsque celle-ci a reconnu que le pays dans lequel vos données seront transférées assure un niveau de protection adéquat.

Des clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne sont alors prévues dans le cadre de la sous-traitance. Vous êtes informés qu'il peut arriver que des autorités de tutelle, des organes publics ou des services chargés d'enquêtes, ou d'autres entités, situées en dehors de l'Union Européenne, soient habilitées à demander communication des données personnelles pour des investigations, dans les conditions et limites prévues par les règles de droit national et international applicables.

9. Le profilage et vos données personnelles

Nous utilisons des techniques de profilage dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Nous apportons une attention particulière aux comportements inhabituels dans les opérations réalisées par nos clients et aux opérations qui, par nature, représentent un risque plus élevé de blanchiment de capitaux. Nous avons une obligation de signalement auprès de TRACFIN pour tout soupçon de blanchiment. Pour réaliser cette surveillance, nous établissons un profil de risque pour l'ensemble de nos clients dès l'entrée en relation et nous évaluons ce profil périodiquement. En fonction du profil et conformément à nos obligations réglementaires, une attention plus ou moins soutenue est apportée aux transactions et comportements.

Le droit d'opposition au profilage : Dans certains cas, vous avez la possibilité de vous opposer à une utilisation de vos données pour le profilage. Nous ne pouvons pas toujours accéder à votre demande et ce dans les limites légales comme dans le cadre de nos obligations réglementaires en matière de la lutte contre la fraude, ou encore de lutte contre le blanchiment d'argent.

Notice de protection des données personnelles

10. Nos processus de décisions automatisées

Nous n'avons pas recours à des outils ou des processus de décision automatisés.

11. La sécurité de vos données personnelles

Nous accordons une grande importance à la protection de vos données personnelles. Ainsi, nous mettons en oeuvre les mesures techniques et organisationnelles de sécurité nécessaires pour éviter toute atteinte à la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité de

▶ vos données personnelles.

À titre d'exemples :

- ▶ les exigences de sécurité pour la transmission et le stockage de données personnelles vers et par nos prestataires
- ▶ la surveillance des flux de courriels
- ▶ la définition et l'attribution d'habilitations pour nos collaborateurs pour accéder et utiliser les données personnelles
- ▶ la formation et la sensibilisation régulières de nos collaborateurs

La sécurité est une priorité que nous partageons avec vous dans une volonté d'amélioration continue. Nous vous invitons à nous signaler toute faiblesse de sécurité que vous pourriez constater dans l'un de nos processus.

12. Les durées de conservation des données

Neuflize Vie conserve vos données personnelles pendant une durée déterminée en fonction de ses obligations légales et réglementaires, des finalités de traitement de vos données personnelles et des durées de prescription applicables.

En fonction de la finalité de chaque traitement, nous conservons vos données personnelles pendant la durée calculée en fonction des paramètres suivants :

Conformément au délai de prescription prévu par le Code des assurances, Neuflize Vie conserve vos données personnelles pour une durée maximum de 30 ans à compter de la fin de la relation avec l'adhérent/souscripteur pour les traitements de données ayant pour finalité la passation, la gestion et l'exécution des contrats.

Les données utilisées dans le cadre de notre dispositif de surveillance de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme sont conservées jusqu'à 7 ans après la fin de la relation.

13. Vos droits

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez des droits listés ci-après. Vous pouvez contacter votre Délégué à la protection des données personnelles en écrivant à l'adresse électronique data.protection@cardif.com ou par courrier postal à l'adresse suivante :

BNP Paribas Cardif - DPO
8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex - France

NB : veuillez mentionner que votre demande concerne Neuflize Vie.

Pour réaliser les vérifications d'usage, une copie de votre pièce d'identité peut vous être demandée si nous avons un doute raisonnable sur votre identité.

Droit d'accès :

Vous avez le droit d'obtenir la confirmation que des données personnelles vous concernant sont ou ne sont pas traitées et lorsqu'elles le sont, obtenir l'accès et une copie de ces données.

Notice de protection des données personnelles

Droit d'accès indirect :

Votre droit d'accès peut se trouver limité lorsque la réglementation le prévoit. C'est le cas de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme qui nous interdit de vous donner directement accès à vos données personnelles traitées à cette fin. Dans ce cas, vous devez exercer votre droit d'accès auprès de la CNIL qui nous interrogera.

Le droit d'accès portant sur les données collectées dans le cadre des traitements mis en oeuvre pour répondre à nos obligations en matière de lutte contre le blanchiment s'exerce via une procédure auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

L'exercice du droit d'accès et de rectification portant sur les informations transmises à l'administration fiscale, relatives aux contrats d'assurance vie et de capitalisation pour la constitution du fichier FICOVIE, s'exerce auprès de la DGFiP.

Droit de rectification :

Vous pouvez demander la modification de vos données si vous estimez que celles-ci sont inexactes ou incomplètes.

Droit à l'effacement (droit à l'oubli) :

Vous avez le droit de nous demander la suppression de vos données. Nous ne pouvons cependant pas toujours accéder à votre demande notamment lorsque la loi nous oblige à conserver les données.

Droit à la limitation du traitement :

Vous pouvez nous demander de limiter l'utilisation de vos données personnelles. Ce droit signifie que le traitement des données vous concernant auquel nous procédons est limité, de sorte que nous pouvons conserver ces données, mais nous ne pouvons pas les utiliser ni les traiter autrement. Ce droit s'applique si vous estimez que vos données personnelles ne sont pas exactes, que nous les utilisons de manière illicite, qu'elles ne sont plus utiles pour les finalités définies ou lorsque vous vous êtes opposé au traitement de vos données.

Droit d'opposition :

Lorsque nous traitons vos données personnelles sur la base de nos intérêts légitimes (voir la section 6 ci-dessus), vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de vos données personnelles pour des raisons tenant à votre situation particulière, à moins que nous fassions valoir des motifs légitimes et impérieux pour le traitement de telles données qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés, ou lorsque de telles données sont nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice.

Droit à la portabilité des données :

Pour les traitements fondés sur votre consentement ou sur l'exécution du contrat (voir section 6 ci-dessus), vous avez la possibilité de récupérer une partie de vos données sous format électronique ou de demander le transfert à un tiers.

Nous attirons votre attention sur les conditions de sécurité dans le transfert et le traitement de vos données par le destinataire. Vous devez vous assurer que le tiers est digne de confiance et vous propose un niveau de sécurisation adéquat pour vos données personnelles.

Droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès :

Vous avez le droit de définir des directives générales et particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès. Vos éventuelles directives particulières seront enregistrées par Neuflize Vie, et vous pouvez les modifier ou les révoquer à tout moment.

Droit de retirer votre consentement :

Pour les traitements de données personnelles pour lesquels vous avez donné votre consentement, vous avez le droit de retirer ce consentement à tout moment.

Droit d'introduire une réclamation :

Si vous souhaitez nous faire part d'un mécontentement relatif au traitement de vos données personnelles, vous pouvez vous adresser à notre service réclamations, 119-121 boulevard Haussmann, 75008 Paris ou par courriel à l'adresse reclamations.neuflize.vie@fr.abnamro.com.

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation relative aux traitements de vos données personnelles auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy 75007 Paris ou sur www.cnil.fr.